

AVIS DE DIVIDENDE

Montréal, le 7 mars 2012 – Lors de sa réunion du 7 mars 2012, le conseil d'administration de la Banque Laurentienne du Canada a déclaré un dividende trimestriel régulier de 45 cents par action sur les actions ordinaires payable le 1^{er} mai 2012 aux actionnaires inscrits à la fermeture des affaires le 2 avril 2012.

Pour l'année 2012, tous les dividendes déclarés ont été considérés comme des dividendes déterminés pour les fins d'impôts, incluant le dividende sur les actions ordinaires déclaré le 7 mars 2012.

– 30 –

Renseignements :

Gladys Caron

Vice-présidente,

Affaires publiques, communications et relations avec les investisseurs

Bureau : 514 284-4500, poste 7511

Cellulaire : 514 893-3963

gladys.caron@banquelaurentienne.ca